

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE - DE- LÉVRARD

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE AU 228, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD LE 9 JUIN 2025, À 20 h 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE, MAIRE.**

## **1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6

Absent :

- Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2

Invitée :

- Amélie Hardy Demers, directrice générale et greffière-trésorière

## **2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h48.

## **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Rés.3547-06-25

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
  - 4.1. Procès-verbal de la séance ordinaire 5 mai 2025
5. Période de questions
6. Correspondance
7. Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière
8. Rapport du maire
9. Rapport des comités
  - 9.1. Bibliothèque
  - 9.2. Comité culturel de la MRC de Bécancour
  - 9.3. Régie de la gestion des déchets
  - 9.4. Régionalisation de l'aréna
  - 9.5. Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard
10. Liste des revenus
11. Dépenses incompressibles
12. Comptes à payer
13. Règlements
  - 13.1. Adoption règlement
  - 13.2. Avis de motion
  - 13.3. Dépôt des règlements
14. Administration
  - 14.1. Rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe 2024
  - 14.2. Achat de bornes-électriques
  - 14.3. Électricité pour l'installation des bornes-électriques

15. Travaux publics
  - 15.1. Achat de compteurs d'eau
16. Urbanisme et environnement
  - 16.1. Liste des permis
  - 16.2. Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs
17. Loisirs et cultures
  - 17.1. Camp de jour – sorties
  - 17.2. Parc Georgette-Baril - éclairage
18. Demandes
  - 18.1. Location salle Éric-Côté – AGA CAB de la MRC de Bécancour
19. Affaires nouvelles
20. Période de questions
21. Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE**

#### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

##### **4.1. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2025**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire 5 mai 2025 ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 5 mai 2025.

Rés.3548-06-25

**ADOPTÉE**

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

#### **6. CORRESPONDANCE**

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 5 mai 2025 et résume les communications ayant un intérêt public.

#### **7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

- L'implantation du logiciel Mi-consultants se poursuit ;
- Le trampoline au parc Georgette-Baril a été installé les 3 et 4 juin 2025 ;
- La clôture pour le trampoline sera installée le 10 juin 2025 ;
- Dans le cadre du programme de maintien et de mise à jour de la sécurité civile, Monsieur Simon Brunelle, Mme Amélie Hardy Demers et Mme Josiane Trottier ont assisté à un exercice de simulation sur la sécurité civile le 15 mai dernier organisé conjointement par le SSIRMRC et l'entreprise StraTJ. Cette activité s'inscrit dans le cadre des obligations fixées par le ministère de la Sécurité publique en matière de formations et d'exercices.
- Monsieur Mario Demers, inspecteur municipal a suivi une formation sur la sensibilisation des dangers en espaces clos donné par l'APSAM le 5 juin dernier.

#### **8. RAPPORT DU MAIRE**

- Monsieur Brunelle tient à mentionner que l'OBNL CIEL remercie le conseil municipal pour le prêt gracieux de la salle multifonctionnelle Éric-Côté pour leur assemblée générale annuelle.

## 9. RAPPORT DES COMITÉS

### 9.1. BIBLIOTHÈQUE LISE-BERGEVIN-DUCHARME

- Les deux classes de l'école la Source ainsi que le groupe de francisation ont emprunté des livres à notre bibliothèque au mois de mai ;
- Mme Yvette Demers a assisté à une formation du Réseau Biblio CQLM sur l'application MobileStaff ;
- Mme Noëlle Robin a exposé ses toiles à la bibliothèque durant tout le mois de mai ;
- Le 27 mai dernier a eu lieu l'échange de livres avec le Réseau Biblio CQLM.
- Il y a eu 316 prêts de livres en mai 2025, 47,5 usagers ont utilisé la bibliothèque ainsi que 46 h heures de bénévolat.

### 9.2. COMITÉ CULTUREL DE LA MRC DE BÉCANCOUR

- La prochaine réunion aura lieu le 10 juin 2025.

### 9.3. RÉGIE DE LA GESTION DES DÉCHETS

- La prochaine réunion aura lieu le 17 juin 2025 à Bécancour.

### 9.4. RÉGIONALISATION DE L'ARÉNA

- Rien à cet item.

### 9.5. LOISIRS DE SAINTE-CECILE-DE-LEVRARD

- Quarante-trois enfants et vingt adultes sont présentement inscrits pour le spectacle de cirque qui aura lieu le 21 juin prochain pour souligner la fin des classes ;
- Le 3 juillet prochain aura lieu les Jeudis en chansons au parc Georgette-Baril.

## 10. LISTE DES REVENUS

Camp de jour – inscriptions	595,00 \$
Intérêts dépôt à terme	1 080,03 \$
Intérêts sur arrérages	158,08 \$
Licences de chien	10,00 \$
Licences et permis	55,00 \$
Locations salle Éric-Côté	975,00 \$
Loyer garderie – 1/2 de mai 2025	71,00 \$
MAPAQ – Remboursement crédit agricole	422 782,69 \$
Photocopies	15,20 \$
Publicité	50,00 \$
Subvention LSCDQ – Clôture & trampoline	5 000,00 \$
Subvention ministre des Finances – croissance de la TVQ	28 903,00 \$
Taxes municipales 2024	710,66 \$
Taxes municipales 2025	91 781,59 \$
<b>Total</b>	<b>552 187,25 \$</b>

## 11. DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des dépenses incompressibles a été déposée au conseil ;

Rés.3549-06-25

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles totalisant 26 006,52 \$ ainsi que 16 339,33 \$ en salaires.

**ADOPTÉE**

Numéro déboursé	Fournisseurs	Description	Montant
202500155	Hydro-Québec	Électricité	3 370,73 \$
202500156	Hélène Lambert	Ménage – avril 2025	360,13 \$
202500157	Bell Mobilité inc.	Cellulaire inspecteur municipal	306,38 \$
202500158	Receveur général du Canada	DAS – avril 2025	2 677,61 \$
2202500159	Ministre du Revenu du Québec	DAS – avril 2025	7 378,20 \$
202500160	Industrielle Alliance	RVER – avril 2025	2 971,24 \$
202500161	Receveur général du Canada	DAS – mai 2025	1 861,14 \$
202500162	Ministre du Revenu du Québec	DAS – mai 2025	5 108,09 \$
202500163	Industrielle Alliance	RVER – mai 2025	2 075,92 \$
202500164	Ministre du Revenu du Québec	Ajustement Somaire R1 pour l'année 2024	127,31 \$
202500165	CNESST	Pénalité du versement en retard DAS – mars 2025	27,81 \$
		<b>TOTAL :</b>	<b>26 006,52 \$</b>

## 12. COMPTES À PAYER

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des comptes à payer a été déposée ;

Rés.3550-06-25

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser la directrice générale à payer les comptes suivants pour un montant total de 158 905,30 :

**ADOPTÉE**

Numéro déboursé	Fournisseurs	Description	Montant
202500166	Micro Médica	Acaht d'un ordinateur – station de pompage (Résl. : 3531-05-25)	1 148,60 \$
202500167	COMBEQ	Formation – Règlement sur les piscines résidentielles	103,99 \$
202500168	ADMQ	Formation sur le PL – 79	247,20 \$
202500169	Hydro-Québec	Électricité lumière de rue	160,62 \$
202500170	Excavation Denis Demers inc.	Niveleuse et voyage de pierres 0-3/4	1 411,33 \$
202500171	Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets	Billets municipaux – intérêts sur emprunt	226,32 \$
202500172	RIGIDBNY	Ordures et recyclables	3 671,88 \$
202500173	Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière-du-chêne	5 <sup>e</sup> versement de 5 – achat du 219, rue principale	18 400,00 \$
202500174	Yvette Demers	Responsable de la collection	300,00 \$
202500175	Pierre Carignan	Frais de déplacement	8,00 \$
202500176	MRC de Bécancour	2 <sup>e</sup> versement de 3 quote-part 2025 et nettoyage cours d'eau Zéphérin-Mailhot	21 930,06 \$
202500177	Sogetel	Internet et téléphone	809,59 \$

202500178	Le Sagittaire	Fournitures de bureau	169,30 \$
202500179	Matériaux Fortierville 2020 sec	10 poches d'asphaltes froides, drains et minuteur pour le trampoline, matériaux d'inventaire pour le réseau d'aqueduc, ampoule DEL.	934,01 \$
202500180	Mécanique Yvon Cossette	1 bobine de fil pour débrousailleuse	14,89 \$
202500181	Fonds d'information	Droits de mutation	6,00 \$
202500182	Ville de Bécancour	Entente pinces de désincarcérations – quote-part estimée pour 2025 et quote-part réelle 2024	290,00 \$
202500183	Ministre des finances du Québec	1 <sup>er</sup> versement de 2 – quote-part Sureté du Québec 2025	24 353,00 \$
202500184	Les Jardins Marie- Victorin	Achat de fleurs	302,78 \$
202500185	Covris Coopérative	Achat crème à café, bidon d'essence, pile, quincaillerie pour affiches sécurité routière, lunettes et gants de protection.	129,77 \$
202500186	Duo Énergie Graphique	Autocollant pour affiche « les jeudis en chansons »	52,27 \$
202500187	SSIRMRCB	2 <sup>e</sup> versement de 3 quote- part incendie 2025	21 993,00 \$
202500188	Hélène Lambert	Ménage – mai 2025	279,50 \$
202500189	Bell Mobilité inc.	Cellulaire inspecteur municipal	48,34 \$
202500190	Location LTR	Location pompe submersible – travaux station de pompage	889,52 \$
202500191	Amélie Hardy Demers	Frais de déplacement	85,50 \$
202500192	Eurofins EnvironeX	Analyse d'eau	224,78 \$
202500193	Librairie Renaud- Bray inc.	Achat de livres	242,03 \$
202500194	Buropro Citation	Achat de livres et contrat d'entretien du photocopieur	749,96 \$
202500195	Les entreprises Édouard Paquette	Balayage des rues (Rés. : 3510-04-25)	1 488,93 \$
202500196	Yvon Roy entrepreneur électricien	Achat et installation caméras de surveillance au parc Georgette-Baril (Rés. : 3460-01-25)	5 081,90 \$
202500197	Créations Joeblo	Plan pour la rénovation de la salle Éric-Côté (Rés. : 3518-04-25)	172,46 \$
202500198	Pluritec Ltée	Honoraires professionnels – audits station de pompage (Rés. : 3311-07-24)	6 381,11 \$
202500199	Techni-Consultant inc.	Mandat révision du Plan d'intervention (Rés. : 3478-02-25)	1 092,26 \$
202500200	La Capital Assureur de l'administration	Assurances collectives – juin 2025	2 364,00 \$
202500201	FQM Assurances inc.	Avenant révision 2025- 05-28 Parc Georgette- Baril	280,13 \$
202500202	André Mélançon	1 <sup>er</sup> versement de 2 - Entretien des plates- bandes (Rés. : 3532-05- 25)	1 520,00 \$
202500203	Logixia	Licence mensuel anydesk	17,25 \$

202500204	Groupe Kopers inc.	Détecteur de fumé photoélectrique et mise à jour télémétrie à la station de pompage	1 565,99 \$
202500205	VISA	Envoi lettres recommandées, abonnement logiciel antivirus, envoi Info-Cécliois de mai	178,05 \$
202500206	Cauca	Déclenchement alertes CITAM 2025-02-02 au 2025-04-30	67,00 \$
202500207	Nordikeau inc.	Nettoyage et désinfection des réservoirs d'eau potable (Rés. : 3349-09-24)	8 048,25 \$
202500208	Construction Lavallée inc.	Achat et installation du trampoline géant (Rés. : 3335-08-24)	30 306,95 \$
202500209	Vitro-Services inc.	Lavage des vitres au 219 rue principale (Rés. : 3504-04-25)	431,16 \$
202500210	AddeÉnergie Technologies	Ancrage pour base de béton pour les bornes-électriques (Rés. : 3551-06-25)	127,62 \$
202500211	Dany Guimond	Les jeudis en chansons (Rés. : 3494-03-25)	600,00 \$
	<b>Total</b>		<b>158 905,30 \$</b>

Je certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses.

### 13. RÈGLEMENTS

#### 13.1 ADOPTION RÈGLEMENT

Rien à cet item.

#### 13.2 AVIS DE MOTION

Rien à cet item.

#### 13.3 DÉPÔT DES RÈGLEMENTS

Rien à cet item.

### 14. ADMINISTRATION

#### 14.1 RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE 2024

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2024 déposé à la séance du conseil municipal du 5 mai 2025.

#### LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2024 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 899 828\$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) moins les amortissements totalisent un montant de 1 091 589 \$. Les activités d'investissements totalisent la somme de 49 787 \$. Le remboursement de la dette pour sa part totalise 34 676 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la

Municipalité a un déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 12 610 \$.

À la même date, la Municipalité possédait un excédent accumulé non affecté de 395 943 \$, lequel inclut le déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales au 31 décembre 2024.

### **LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Les états financiers 2024 ont été vérifiés par le vérificateur externe, CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique A122600 de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, en date du 5 mai 2025. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

### **TRAITEMENT DES ÉLUS**

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal. (Référence rapport financier page S-43).

#### **14.2 ACHAT DE BORNES-ELECTRIQUES**

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard dans le cadre du Programme de subvention des 4500 bornes de recharge du Circuit électrique a été retenu ;

CONSIDÉRANT QUE le projet situé au 219, rue principale conste à l'achat et l'installation de deux bornes SmartTwo (2 pistolets) ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise AddÉnergie Technologies Inc (Flo) a fait parvenir une soumission (#00036586) à la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard incluant le transport ;

Rés.3551-06-25

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par monsieur Michel Deshaies et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers présents d'accepter la soumission #00036586 de l'entreprise AddÉnergie Technologies inc. de Québec et de procéder à l'achat et le paiement de deux bornes SmartTwo pour la somme 9 899,00 \$, taxes en sus, incluant les frais de transport.

QUE 25 470 \$ du Programme de subvention des 4500 bornes de recharge du Circuit électrique soit affecté au paiement de cette dépenses ;

QUE le surplus non affecté au 31 décembre 2025 soit utilisé pour payer toutes somme excédentaire à la subvention du Programme de subvention des 4500 bornes de recharge du Circuit électrique.

Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire #23-090-00-721 (Bornes-électriques).

**ADOPTÉE**

### **14.3 ELECTRICITE POUR L'INSTALLATION DES BORNES-ELECTRIQUES**

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard dans le cadre du Programme de subvention des 4500 bornes de recharge du Circuit électrique a été retenu ;

CONSIDÉRANT QUE le projet situé au 219, rue principale conste à l'achat et l'installation de deux bornes SmartTwo (2 pistolets) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a demandé une soumission au Groupe Castonguay pour :

- Fournir et installer deux (2) alimentations 40A entre le panneau à disjoncteur et les deux bornes simples ;
- Fournir et installer deux (2) bases de béton ;
- Fournir et installer un (1) circuit 120V pour la communication de la passerelle ;
- Fournir et installer un (1) fil de communication entre la passerelle et le routeur de la municipalité, si nécessaire.

Rés.3552-06-25

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par monsieur Pierre Carignan et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers présents d'accepter la soumission de Groupe Castonguay de St-Edouard pour l'installation des deux bornes électriques SmartTwo pour la somme 12 923,72 \$, taxes en sus.

QUE 25 470 \$ du Programme de subvention des 4500 bornes de recharge du Circuit électrique soit affecté au paiement de cette dépenses ;

QUE le surplus non affecté au 31 décembre 2025 soit utilisé pour payer toutes somme excédentaire à la subvention du Programme de subvention des 4500 bornes de recharge du Circuit électrique.

Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire #23-090-00-721 (Bornes-électriques).

**ADOPTÉE**

## **15. TRAVAUX PUBLICS**

### **15.1 ACHAT DE COMPTEUR D'EAU**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard désire procéder à l'achat de compteurs d'eau pour les numéros civiques :

156, rang Sainte-Cécile

194, rang Sainte-Cécile

308, rang Sainte-Cécile

342, rang Sainte-Cécile

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard désire procéder à l'achat de rondelles de lectures à distances pour les numéros civiques 20 et 40 route Ernest-Dubois ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard désire faire réparer les rondelles de lectures à distances situé aux numéros civiques #350, 368 et 398 rang Sainte-Cécile ;

Rés.3553-06-25

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par monsieur Sébastien Lemay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de procéder à l'achat et le paiement de quatre compteurs d'eau, 4 rondelles de lectures à distances ainsi que l'installation à la compagnie Compteur Lecompte inc. de Saint-Hyacinthe pour la somme budgétaire de 2000,00\$ taxes en sus ainsi que 574.50 \$, taxes en sus pour la

réparation des rondelles de lectures à distances existante. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire #23-050-00-002 (Compteur d'eau).

**ADOPTÉE**

## **16. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **16.1 LISTE DES PERMIS**

Un permis de construction d'un bâtiment accessoire d'une valeur de 10 000 \$ et un permis de rénovation résidentiel d'une valeur de 7 000\$ ont été délivrés en mai 2025.

### **16.2 DÉPÔT DES CERTIFICATS D'ANALYSE OFFICIELS DES RÉSEAUX D'AQUEDUCS**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose aux membres du conseil municipal les certificats d'analyse officiels des réseaux d'aqueducs pour le mois de mai 2025.

## **17 LOISIRS**

### **17.1 CAMP DE JOUR – SORTIES**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard organise un camp de jour du 23 juin au 7 août 2025 ;

Rés.3554-06-25

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser le camp de jour de Sainte-Cécile-de-Lévrard à participer à trois sorties entre le 23 juin et le 7 août 2025 ;

Ces dépenses soient prises à même le poste budgétaire #02-701-55-690 (BND – camp de jour).

**ADOPTÉE**

### **17.2 PARC GEORGETTE-BARIL – ÉCLAIRAGE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a reçu une subvention de 40 000 \$ du Fonds Régions et Ruralité (FRR) – volet 2 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a reçu une subvention de 75 000 \$ provenant du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a reçu une confirmation positive du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec concernant l'adoption du règlement d'emprunt #2024-12-13 par lequel le conseil décrète un emprunt de 214 328 \$ ;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été demandée à Solidel de Drummondville (proposition #119) pour l'achat et l'installation de quatre lampadaires solaires de 25 pieds au parc Georgette-Baril ;

Rés.3555-06-25

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accepter la soumission # 119 de l'entreprise Solidel de Drummondville pour l'achat de quatre lampadaires solaires de 25 pieds de haut ainsi que trois lampadaires de 15 pieds de haut incluant les bases de béton, le transport et l'installation et d'autoriser le paiement de 52 350,00 \$, taxes en sus ;

QUE 52 350,00 \$ provenant du Fonds Régions et Ruralité (FRR) – volet 2 ainsi que du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) soit affecté au paiement de cette dépense ;

Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire #23-080-00-004 (Parc municipal Georgette-Baril).

**ADOPTÉE**

**18 DEMANDES**

**18.1 LOCATION SALLE ÉRIC-COTE – AGA CAB DE LA MRC DE BECANCOUR**

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour tiendra son assemblée générale annuel le 26 juin prochain ;

CONSIDÉRANT QUE le CAB de la MRC de Bécancour désire tenir son AGA à la salle multifonctionnelle Éric-Côté ;

Rés.3556-06-25

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents de prêter gratuitement la salle multifonctionnelle Éric-Côté au Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour qui y tiendra son AGA le 26 juin prochain.

**ADOPTÉE**

**19 AFFAIRES NOUVELLES**

**20 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**21 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Rés.3557-06-25

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance du conseil à 22h02.

**ADOPTÉE**

Je, Simon Brunelle, approuve toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

---

Simon Brunelle, maire

---

Amélie Hardy Demers directrice générale  
et greffière-trésorière